

■ SECONDAIRE : COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

L'ÉVOLUTION DES LOIS CANADIENNES EN CE QUI A TRAIT AUX DROITS AUTOCHTONES

Objectif : Comprendre l'évolution des lois canadiennes entourant les droits autochtones. Par le biais de présentations en petits groupes, les élèves apprendront les impacts de cette évolution sur les peuples autochtones canadiens.

Temps requis : Deux périodes de 60 minutes

Ressources incluses :

- Ordinateur et Internet
- Matériel pour créer une ligne du temps (ex. bandes de papier, des livres, encyclopédies, etc.)

Activité :

1. Expliquez aux élèves que lors de cette activité, ils examineront les lois ou les décisions juridiques en lien avec les peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits.
2. Divisez les élèves en quatre groupes.
3. Chaque groupe se verra confier l'un des documents juridiques suivants :

Traité : www.canadiana.ca/citm/specifique/numtreatyoverview_f.html

La Loi sur les Indiens : www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/l-5/

Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, articles 25 et 35 : www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/const/page-9.html

Le Code criminel du Canada, article 718,2(e) : www.laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/page-360.html#h-261
4. Distribuez les documents à chaque groupe. Les groupes peuvent aussi travailler sur un ordinateur.
5. Demandez aux groupes de lire leur document et d'effectuer les tâches suivantes :
 - Résumer la loi.
 - Déterminer les effets, passés et actuels, de cette loi sur les peuples autochtones. Expliquer de quelles façons cette loi respecte ou limite les droits et les responsabilités des autochtones.
 - Trouver des articles et des photos décrivant ces effets.
 - Créer une liste de dates significatives qui démontrent l'évolution des lois entourant les peuples autochtones au Canada
6. Encouragez les élèves à approfondir leurs recherches afin d'amasser davantage d'informations.

7. Une fois la recherche terminée, demandez aux élèves de créer une présentation sur leurs trouvailles. Les présentations doivent renfermer les informations ci-dessus.

8. Allouez du temps en classe pour que les élèves préparent leur présentation.

9. Avant les présentations, affichez une ligne de temps dans la classe.

Note à l'enseignant : La ligne de temps peut être rédigée au tableau ou sur des feuilles de papier jointes et accrochées aux murs de la classe. Inscrivez les dates générales et les élèves pourront ajouter leurs informations.

10. Expliquez aux élèves qu'une fois leur présentation terminée, ils doivent inscrire sur la ligne de temps les dates importantes mentionnées dans leur présentation. Une fois toutes les présentations terminées, la ligne de temps offrira un survol global de l'évolution des droits autochtones.
11. Place aux présentations!
12. Après chaque présentation, demandez au groupe de remplir la ligne de temps.
13. Une fois les présentations terminées, consultez la ligne de temps et posez les questions suivantes aux élèves :
 - Expliquez l'évolution des droits autochtones.
 - Est-ce que les lois canadiennes ont brimé les droits des autochtones?
 - Quels sont les avantages ou inconvénients de ces lois pour les autochtones?
 - De quelles façons les autochtones définissent-ils leur citoyenneté?
 - Quel est l'impact de l'évolution de ces lois pour sur les peuples autochtones?
14. Avant de clore l'activité, parlez de ce qui reste à faire concernant les droits autochtones.